

Signature du Contrat Local de Santé 2026-2030 de Grand Châtellerault

Anne-Florence Bourat, Vice-Présidente en charge des politiques de santé de Grand Châtellerault,

et l'ensemble des signataires du Contrat Local de Santé,

ont le plaisir de vous inviter à la **signature officielle du Contrat Local de Santé (CLS) 2026-2030** de la Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault,

le mercredi 26 novembre 2025 à 14h00 au Salon d'honneur de la mairie.

Ce nouveau CLS, conclu pour la période **2026-2030**, associe douze partenaires :

- La Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault
- La Préfecture de la Vienne
- Le Département de la Vienne
- Le Centre Hospitalier Universitaire
- Le Centre Hospitalier Henri Laborit
- L'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine
- La Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- Itinéraire Santé
- La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé
- La Caisse d'Allocations Familiales de la Vienne
- La Mutualité Sociale Agricole Poitou
- L'Éducation Nationale

A travers ce contrat, les partenaires réaffirment leur volonté commune de **renforcer l'accès aux soins, la prévention, la santé mentale, l'accompagnement médico-social et la santé environnementale**, avec un axe transversal majeur : **la communication auprès des habitants et des acteurs du territoire.**

Un temps d'échanges avec la presse est prévu à l'issue de la signature.

CONTACT

Lydia de Abreu — Attachée de presse

05 49 20 20 08 · lydia.deabreu@grand-chatellerault.fr